



Règlement du concours photo des Graviers 2020

Préambule

A l'occasion de son vide-greniers annuel, l'Association Massy-Graviers organise un concours de photographies en collaboration avec le Massy Photo Club.

Article 1

L'exposition se déroule de 11h à 17h sous tente au bas du mail Henry de Vilmorin. Les supports, fournis par la Mairie de Massy, sont installés par l'A.M-G et le M.P.C.

Article 2

Les photographies sont mises en place directement par les exposants à partir 10h ou les tirages papier doivent être parvenus à l'A.M.G au moins 24 h à l'avance.

Article 3

Chaque année deux thèmes sont proposés qui font chacun l'objet de prix. Chaque participant peut exposer au maximum trois photographies par thème.

Article 4

Les photos exposées doivent être au format A4 ou 20 x 30 cm.

Article 5

La surveillance de l'exposition est assurée conjointement par des membres de l'A.M-G, du M.P.C. et les exposants.

Article 6

Les visiteurs de l'exposition sont invités à désigner par thème leur photographie préférée. A 17h les votes sont dépouillés afin de désigner le prix du public pour chaque thème.

Article 7

Un jury de cinq personnes est constitué : quatre personnalités désignées par l'A.M-G et le M.P.C et l'exposant ayant remporté le grand prix au concours précédent. Les membres du jury ne peuvent pas concourir.

Le jury décerne un prix par thème ainsi que le grand prix du jury désignant une photographie de l'ensemble de l'exposition.

Article 8

Les récompenses sont des médailles et/ou de petits cadeaux symboliques. Les photographies sont publiées sur le blog de l'A.M-G, sur le site du Massy Photo Club et peuvent être publiées dans la presse municipale.

Article 9

L'organisateur du concours photos est Thierry Lyon (06 81 52 35 15)

Pour l'année 2020

Le Conseil d'Administration de l'A.M-G a fixé les règles du concours 2020 :

- le concours est prévu à l'occasion du vide-greniers le **samedi 27 juin** en bas du mail Henry de Vilmorin.
- les thèmes retenus sont
 - ✓ thème 1 : **couvre-chefs** ;
 - ✓ thème 2 : **vu de ma fenêtre**.